



# INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

FACULTÉ DE DROIT  
ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE



# INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

## FACULTÉ DE DROIT ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

### PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut d'Études Judiciaires de Valenciennes propose dans le cadre d'une formation initiale, une préparation à l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle et l'organisation de cet examen, ainsi que des formations professionnelles d'ordre juridique ouvertes aux professionnels du droit.

#### FORMATION À L'EXAMEN DE CRFPA

L'Institut d'Études Judiciaires de Valenciennes a une double vocation :

Tout d'abord, il prépare les candidats à cet examen en leur proposant une préparation annuelle, qui a lieu principalement les mercredi, jeudi et vendredi en fin de journée.

Ensuite, il organise l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). L'IEJ de Valenciennes propose deux formules :

- une inscription à la préparation incluant le droit de passer l'examen ;
- une inscription examen dite «candidature libre».

#### FORMATION PROFESSIONNELLE

L'IEJ de Valenciennes propose toute l'année des formations à l'attention notamment des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, juristes d'entreprise...).

##### > Tarifs

Les formations peuvent être payées à l'unité selon des tarifs variables selon la durée de la formation :  
3 heures : 75 euros | 4 heures : 100 euros | 7 heures : 140 euros | 8 heures : 160 euros

L'IEJ propose également plusieurs formules d'abonnement :

- abonnement «**déontologie**»  
160 euros : 12 heures de formation en déontologie (3 modules de 4 heures) ;  
300 euros : avocats juniors (ayant moins de 2 ans de Barreau) 350 € : avocats confirmés (ayant plus de 2 ans de Barreau) ;
- abonnement «**illimité**» permet l'accès à toutes les formations proposées par l'IEJ.

Le règlement de la formation doit être effectué au plus tard le jour de la formation par chèque à l'ordre de «Agent comptable de l'UPHF».

##### > Horaires

Les formations ont lieu prioritairement le vendredi.

Elles se font par demi-journée (3 ou 4 heures) ou par journée entière (7 ou 8 heures).

## INSCRIPTION À L'INSTITUT

L'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) propose deux modes d'inscription : une inscription à la préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) incluant un droit de passer l'examen ou une inscription en candidature libre.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à l'IEJ est ouverte aux étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de Master de Droit ou aux titulaires d'un de ces diplômes (art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 modifiée).

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est disponible en téléchargement :

- dossier de candidature pour inscription à la préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA) ;
- dossier de candidature pour inscription en candidature libre ;
- dossier à retirer auprès de Madame Laura Carpentier (bureau 507, bâtiment des Tertiales).

### FRAIS D'INSCRIPTION

Le paiement s'effectue uniquement par chèque à l'ordre de : «Agent Comptable de l'UPHF».

Les frais varient selon la formule choisie :

- formule «**préparation et examen**» : 400 euros

Cette formule ouvre l'accès à l'ensemble des préparations de l'IEJ ainsi qu'au moodle et permet de passer l'examen à l'IEJ de Valenciennes. L'inscription confère au bénéficiaire le statut étudiant.

#### > Attention

l'inscription à la préparation dans le cadre de la formation continue (salarié ou demandeur d'emploi ayant cessé leur cursus universitaire depuis plus de deux ans) est soumise à une tarification spéciale.

- formule «**candidature libre**» : 180 euros

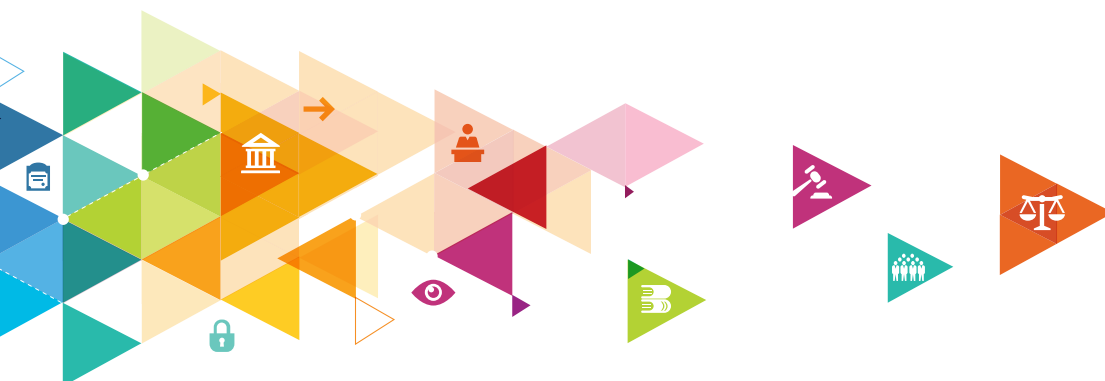
Cette formule permet de passer l'examen à l'IEJ de Valenciennes sans suivre les préparations proposées par l'IEJ. L'inscription ne confère pas le statut étudiant.

#### > Contacts

Responsables pédagogiques : Madame Sophie Corioland, Monsieur Florent Masson

Secrétariat pédagogique : Madame Laura Carpentier

[laura.carpentier@uphf.fr](mailto:laura.carpentier@uphf.fr) | 03 27 51 76 18





# INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

## FACULTÉ DE DROIT ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

### FORMATION À L'EXAMEN DU CRFPA

#### OBJECTIFS

L'institut d'études judiciaires de Valenciennes a une double vocation :

Tout d'abord, il prépare les candidats à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats en leur proposant une préparation annuelle.

Ensuite, il organise l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats.

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La maquette de cours a été refondue pour prendre en compte la récente réforme du régime de l'examen. Elle comprend des cours magistraux et des galops d'essai.

Les cours magistraux visent, d'une part, à découvrir ou rappeler la méthodologie des exercices juridiques de l'examen et, d'autre part, à approfondir et à actualiser les connaissances. En outre, certaines séances thématiques seront proposées.

#### > Séances de méthodologie

Des séances de méthodologie sont proposées pour tous les types d'exercice susceptibles de se présenter à l'examen.

Un nombre plus important d'heures est consacré à la méthode de la note de synthèse dans la mesure où les candidats n'ont en principe jamais eu l'occasion de pratiquer cet exercice au cours de leur cursus universitaire.

- méthodologie de la note de synthèse : 5 heures
- méthodologie des autres exercices juridiques: 2 heures
- méthodologie du Grand oral : 5 heures

#### > Séances d'actualisation et d'approfondissement

Les candidats ayant en principe déjà acquis de solides bases dans les matières des différentes épreuves de l'examen, les séances visent à approfondir et à actualiser les connaissances.

Est ainsi proposé à chaque candidat des séances couvrant toutes les matières de l'examen :

- droit des Obligations: 30 heures ;
- cas pratique de spécialité : 30 heures par matière ;
- matière de procédure : 20 heures par matière ;
- libertés et droits fondamentaux : 30 heures ;
- langue : 10 heures.

Par ailleurs, il est proposé à chaque candidat de réaliser plusieurs galops d'essai par épreuve d'admissibilité et des entraînements aux oraux.

- 4 galops d'essai / écrit
- 3 oraux pour le grand oral
- 3 oraux de langue

La maquette comprend, conformément aux articles L. 124-1, L. 124-3, D. 124-1 et D. 124-2 du code de l'éducation, la faculté pour un étudiant d'effectuer une période de stage, donnant lieu, à l'issue du stage, à un rapport soutenu devant un jury.

### HEURES DE FORMATION

La formation comprend 202 heures par étudiant sur l'année.

- 132 heures de cours
- 70 heures d'entraînements (écrits et oraux)

### NB :

- 110 heures de cours sont comptabilisées en CM
- 22 heures de cours (méthodologie et langue) et 70 heures d'entraînement sont comptabilisées en TD

### PUBLIC VISÉ

Étudiants en Master 1 ou Master 2 de droit

Juristes détenteurs d'un Master 1 ou 2 de droit ou d'un niveau équivalent

### TARIFS

L'IEJ propose pour la rentrée 2021-2022 deux formules :

- formule «**préparation et examen**» : 400 euros  
Cette formule ouvre accès à l'ensemble des préparations de l'IEJ ainsi qu'au moodle et permet de passer l'examen à l'IEJ de Valenciennes. L'inscription confère au bénéficiaire le statut étudiant.
- formule «**candidature libre**» : 180 euros  
Cette formule permet de passer l'examen à l'IEJ de Valenciennes sans suivre les préparations proposées par l'IEJ. L'inscription en candidature libre ne confère pas le statut étudiant.

### > Contacts

Responsables pédagogiques : Madame Sophie Corioland, Monsieur Florent Masson

Secrétariat pédagogique : Madame Laura Carpentier

[laura.carpentier@uphf.fr](mailto:laura.carpentier@uphf.fr) | 03 27 51 76 18

